

Vœux du Secrétaire d'Etat à la Justice

Monaco, le 29 janvier 2026

Madame le Secrétaire d'Etat, représentant son altesse sérénissime, le Prince Souverain

Monsieur le Ministre d'Etat

Monsieur le Vice-président du Conseil National, représentant son Président

Monsieur le Directeur de cabinet du Prince

Mesdames et Messieurs les Conseillers de Gouvernement -Ministres

Mesdames et Monsieur les Conseillers du Prince

Monsieur le Premier Président de la Cour d'Appel

Monsieur le Procureur Général

Monsieur le Secrétaire Général du Gouvernement

Monsieur le Commandant supérieur de la force publique

Monsieur le Directeur de l'Agence Monégasque de Sécurité Financière

Monsieur le Directeur de la Sûreté Publique

Madame le Haut-Commissaire à la protection des droits et à la médiation

Monsieur le Vice-Président du Tribunal de Première Instance

Mesdames et messieurs les directeurs et chefs de service en vos grades et qualités

Mesdames et messieurs

Dix-huit mois déjà. Que de temps déjà écoulé depuis mon arrivée en septembre 2024.

En septembre 2024, l'image qui était donnée de la justice de Monaco n'était pas toujours flatteuse. Parfois par méconnaissance, parfois à dessein, ses détracteurs décrivaient un drôle de système judiciaire ! Pour certains, faute de savoir vraiment... Et c'est de la méconnaissance que peuvent émerger les clichés négatifs.

Pourtant, pourtant, dans mon premier temps d'observation, à force d'attention, d'examen, de dialogue avec les fonctionnaires, agents de l'Etat, les greffiers et les magistrats qui incarnent cette justice, j'ai rapidement découvert son vrai visage.

Il est celui d'une justice de grande qualité, qui motive ses décisions et qui ne connaît ni les stocks incontrôlés, ni les retards importants. Avec des acteurs engagés et professionnels, qui aiment sincèrement le métier qu'ils ont choisi d'exercer et l'exercent en totale indépendance, impartialité et discrétion et à qui je veux rendre un hommage appuyé.

Et tout autour de notre justice, s'il y a une constante à retenir, c'est la formidable solidarité et la confiance que tous les services et institutions que vous représentez ici, ont accordé à une justice désireuse d'évoluer et de se moderniser pour le bien du pays.

Et cela a été le tout premier souhait de notre Souverain, inscrit sur la feuille de route très claire que j'ai eu l'honneur de recevoir :

« La justice de la Principauté doit retrouver sa sérénité, maintenir son indépendance et se moderniser pour être à la hauteur de la réalité nationale et des enjeux internationaux. »

Pour atteindre ces objectifs, il faut restaurer l'image (1), renforcer les moyens humains (2), répondre aux évaluations (3) et élaborer une politique pénale adaptée à notre pays (4).

1. J'ai d'abord voulu faire connaître la justice monégasque dans sa vraie nature.

En publiant le droit monégasque de manière pratique, précise et actualisée, en fédérant les acteurs de la chaîne judiciaire autour de la formation et de la réflexion communes, en promouvant la connaissance du droit et des spécificités monégasques dans les Universités.

Également, j'ai souhaité favoriser le dialogue entre la justice et les médias pour rendre compte régulièrement de l'action de mon ministère, montrer où on va... C'est désormais ma pratique et la publication de la revue Monaco Droit depuis juin 2025, est venu ouvrir le fonctionnement de la justice, ses réflexions, ses pratiques et ses décisions à tous.

Ces efforts portent leurs fruits.

Et je veux croire que le récent engouement d'étudiants monégasques pour intégrer la magistrature de leur pays est le signal fort que nous attendions tous depuis longtemps ! Il nous permettra d'ouvrir dans quelques mois un concours pour recruter plusieurs nouveaux magistrats monégasques.

Notre Institut Monégasque de Formation des Professions Judiciaires est entièrement impliqué, sans faille, dans cette véritable mission.

Aujourd'hui je veux réaffirmer l'Etat de droit qu'est Monaco. Un pays où, oui, tant la puissance publique que les citoyens sont soumis au même droit, où les pouvoirs sont séparés, ou

L'indépendance de la justice et la protection des droits fondamentaux sont garantis.

Pour la justice, Monaco a la formidable chance de disposer d'un collectif de grande qualité, avec ses Magistrats, greffiers, fonctionnaires et agents de l'Etat, qu'ils soient de la direction des Services judiciaires, du Service de Gestion des avoirs ou confisqués, de la direction de la Maison d'Arrêt ou des juridictions.

C'est le formidable travail de tous ces serviteurs de l'Etat, intégrant les équipes qui travaillent pour la justice et, parmi elles, ma « petite équipe » de la Direction des Services.

Ce sont eux qui ont permis les avancées de l'année !

C'est grâce à leur engagement à tous que l'indépendance, la qualité, la célérité de la justice sont assurées. Et je tiens à les remercier personnellement.

Car tout cela, au fond, n'est qu'une aventure de femmes et d'hommes.

2. Précisément, parlons des moyens humains.

Tout d'abord, je n'ignore pas l'état des juridictions et de certains services qui sont en sous-effectif et pour lesquels les efforts continuent et vont continuer, pour répondre à leurs besoins.

Le choix de l'urgence s'est porté sur le Parquet Général qui a été renforcé en 2025 par le recrutement de deux nouveaux procureurs et par le remplacement de ceux qui sont partis.

Recrutements d'abord guidés par l'expérience et les compétences des candidats dans les domaines d'action publique qui préoccupent Monaco.

Ce type de recrutement très ciblé, continuera en 2026 : C'est une partie de mon engagement pour renforcer les juridictions.

La création d'une section financière au parquet général de Monaco pour laquelle je m'étais engagé, est chose faite depuis septembre 2025, avec l'arrivée de deux magistrats expérimentés qui prennent en main progressivement les affaires financières. Elle intervient aussi en écho aux recommandations du GAFI.

Bien sûr, l'efficacité doit toujours être soumise à l'évaluation : un audit de fonctionnement de cette section, qui va être mené dans les prochaines semaines, permettra de recalier, si besoin, le dispositif.

En termes de ressources humaines, le deuxième renfort viendra grâce à la réserve judiciaire que j'avais annoncé. C'est chose faite, là aussi, puisque le texte de loi la créant a été votée par le Conseil National en novembre 2025 et la mise en place concrète se fera dans les deux prochains mois.

Une dizaine de magistrats expérimentés pourront ainsi, ponctuellement, venir renforcer nos juridictions en cas de nécessité.

Les professions du droit, essentielles à notre fonctionnement, n'ont pas été oubliées. Nous travaillons déjà sur plusieurs projets de textes de modernisation avec le conseil de l'Ordre des avocats : assistance judiciaire, commission d'office, réglementation de la profession, autant de sujets majeurs pour lesquels je remercie les bâtonniers successifs pour leur écoute.

Un même travail a été initié avec nos trois Huissiers de justice sur l'actualisation des tarifs qui avaient plus de 20 ans ! sur les ventes immobilières et cette année, sur la profession elle-même.

C'est vous dire que le travail continue.

3. Les évaluations internationales

Dans la période actuelle, ces avancées sont autant de preuves pour nos évaluateurs internationaux, et, à travers eux, pour nos pays partenaires, que le système monégasque est conforme aux meilleurs standards et efficace. Au-delà des progrès qui restent encore à accomplir, quel que soit le thème de l'évaluation, je le réaffirme : ce qui est mis en place et l'engagement public des autorités politiques de la Principauté, pour l'actualisation et l'efficacité de nos institutions, ne permettra pas un retour en arrière !

Les actions que nous menons, les réformes que nous validons, sont les meilleures garanties de la durabilité de ce que nous faisons.

Les réformes programmées afin de prévenir, détecter et réprimer la corruption des Hautes Personnalités, dans le sillage du GRECO, en seront une illustration.

Bien sûr aussi, la lutte contre le blanchiment pour laquelle, dans nos échanges réguliers avec l'équipe du GAFL, le nombre de points de progrès augmente à chaque rencontre.

Le travail qui a été fait, en coordination avec toutes les composantes du gouvernement et particulièrement sur cette dernière ligne droite, avec l'Agence Monégasque de Sécurité Financière inspirée par son Directeur est impressionnant et paiera, j'en suis sûr !

Et, si elle sera, bien sûr, une bonne nouvelle pour tous, ce n'est pas tant la sortie de telle ou telle liste qui nous occupe, c'est la pérennité de ce que nous mettons en place, pour l'avenir de la Principauté.

Pour assurer la « sécurité partout » !

Dans nos écoles, dans nos foyers, mais aussi dans nos transactions commerciales et financières, tout comme elle est déjà assurée dans nos rues. C'est une vraie démarche éthique appelée des

vœux de notre Souverain qui veut que « Monaco soit exemplaire et conforme aux meilleurs standards ».

Je veux ici, Monsieur le Ministre, me féliciter de la collaboration avec votre Secrétariat Général et l'ensemble des départements ministériels qui travaillent sous votre autorité.

Le département des relations extérieures et la coopération, l'intérieur, des affaires sociales et de la santé, des finances et de l'économie, de l'équipement et de l'urbanisme et toutes les directions et services qui leur sont liés.

Cette année passée nous a donné l'occasion d'échanger de réfléchir et de bâtir ensemble et d'imaginer les dispositifs du Monaco de demain et, surtout, d'être solidaires dans l'action de l'Etat.

Car si la Justice n'appartient pas au gouvernement, elle n'est pas pour autant en dehors de l'Etat, bien au contraire. La preuve de l'existence palpable d'un Etat de droit est, justement, que la justice soit partie prenante dans toutes les politiques publiques qui touchent aux droits et aux libertés des personnes, qu'il s'agisse de la protection, de la garantie ou de la sanction des comportements qui enfreignent la loi.

C'est-à-dire pratiquement tous les sujets, précisément parce que nous sommes un Etat de droit.

4. L'élaboration de la politique pénale

Elle a jalonné l'année 2025 : lutte contre blanchiment, échange du renseignement financier, usage des armes en détention, prise en charge des détenus particulièrement surveillés, coopération internationale, lutte contre la traite des êtres humains, lutte contre les violences faites aux femmes, etc.

Autant de circulaires qui sont venues répondre, orienter, expliquer, inciter.

Cette action se poursuivra cette année et, pour la première fois – culture de l'évaluation oblige – le Parquet Général fera son premier rapport d'activité sur la mise en œuvre de ces politiques.

Les procédures d'extradition, la sécurité des saisies des avoirs criminels, la prévention des abus de faiblesse, autant de sujets qui sont à notre ordre du jour pour 2026.

Sur le plan législatif, plusieurs initiatives ont été engagées pour encadrer les professions du droit, créer une voie d'intégration directe dans la magistrature monégasque, étendre les techniques spéciales d'enquête, créer d'autres modalités de réponse pénale plus efficaces, que le procès classique dans certaines situations, etc.

Pour ce dernier texte, c'est chose en bonne voie puisqu'un le projet contenant le plaider coupable et la convention pénale a été élaboré et se trouve à l'étude au Conseil National.

Prendre toute la place d'un ministère de la justice, sans remettre en question l'indépendance de la justice, voilà la mission qui m'a été confiée par le Souverain : « Pas d'interférences dans les affaires, mais, en revanche, des instructions générales par circulaires d'action publique ».

J'y adhère pleinement et je m'y tiendrai.

Maintenant, de quoi sera faite cette nouvelle année ?

Et bien précisément de la continuité dans l'innovation et dans la modernisation. Et les sujets ne manquent pas.

L'élan de communication continuera et un site Internet du Secrétariat à la Justice verra le jour au cours de l'année. Il offrira une information précieuse sur l'activité de ses services.

Je souhaite en 2026, continuer à m'intéresser aux statuts des composantes judiciaires.

Cela va de l'actuel statut de notre personnel pénitentiaire qui n'est pas celui qu'on souhaite pour un Etat moderne – et je sais, Monsieur le Ministre, que nous partageons ce point de vue avec notre Souverain -.

Je m'intéresserai également au statut des magistrats et des greffiers sur lequel il faut se pencher pour des raisons d'attractivité de nos professions.

Les statuts aussi de nos juridictions supérieures, le Tribunal Suprême, la Cour de Révision et le Conseil d'Etat. Toutes ces institutions sont servies par des membres incontestables qui veillent à maintenir un haut degré de qualité et de célérité dans leur action. C'est bien notre réalité mais qui n'est pas encore suffisamment inscrite dans les textes.

Un travail de réflexion préalable dans les prochaines semaines, nous permettra de proposer les réformes utiles.

L'année à venir nous conduira à moderniser encore le fonctionnement de la justice en donnant, je l'ai dit, plus de pouvoirs au Parquet Général et à l'instruction.

Cela leur permettra lorsque cela sera nécessaire, d'utiliser des techniques d'enquête spéciales, toujours dans le respect des droits et des libertés individuelles.

La modernisation et la dématérialisation de notre activité sera également l'un des défis de 2026. En 2025, la documentation papier a déjà été abandonnée au profit des bases de données intelligentes.

De son côté, l'administration centrale a amorcé un mouvement de numérisation de sa mémoire

Nous poursuivrons en 2026 par le casier judiciaire qui, à terme, doit pouvoir être connecté à ceux des pays qui nous entourent.

Tous ces progrès nous permettent aussi de répondre aux recommandations des différentes évaluations européennes ou universelles.

Que ce soit le Conseil de l'Europe ou l'Organisation des nations Unies, je ne le dirai jamais assez, les évaluations partagées ne sont pas une corvée pour les pays, mais une formidable chance d'avancer, d'aller plus loin dans le respect des valeurs que nous avons choisi de partager, par notre adhésion aux différents cercles des Nations

Et puis, bien sûr, le printemps 2026 sera celui de la présidence de Monaco du comité des ministres du Conseil de l'Europe. 22 années après avoir adhéré au Conseil de l'Europe, après avoir intégré la famille européenne des droits de l'homme et de la démocratie, c'est un rendez-vous avec l'histoire, qui ne se répétera pas avant 22 ans...

Comme toujours, les questions de justice y ont une place privilégiée. Et c'est une occasion unique de montrer notre justice, de la rendre accessible et de l'expliquer aux autres Etats-membres.

Le sport, la radicalisation, les droits des femmes, des enfants, autant de sujets qui seront évoqués lors des différentes manifestations qui se tiendront à Strasbourg ou à Monaco...

Mais, s'il est un sujet qui méritait d'être abordé, c'est bien la lutte contre le blanchiment. C'est le sujet que j'ai choisi pour la conférence informelle des ministres de la justice qui se tiendra le 16 juin 2026.

Les échanges permettront de s'enrichir au contact des autres expériences européennes, mais aussi d'expliquer le travail colossal qui a été fait en un peu plus de deux ans pour être, non seulement conformes, mais aussi efficaces.

Cette année sera aussi, celle de la préparation d'un alignement avec l'administration publique en calant l'année judiciaire sur l'année civile en 2027, pour améliorer la coordination et la participation de la justice aux cycles de vie du pays.

Cette année sera enfin aussi celle du déménagement du Secrétariat d'Etat, à la fois pour laisser l'espace nécessaire aux recrutements des juridictions, mais aussi pour marquer, à nouveau, par cette distance physique, leur réelle indépendance.

Voilà de quoi sera faite cette année à venir pour le Secrétariat d'Etat à la Justice. Une année d'action, d'efforts, d'engagement, de persévérance et d'innovation !

Madame le Secrétaire d'Etat, Monsieur le Ministre, Mesdames et messieurs, mes chers amis,

Je vous souhaite une excellente année 2026 en faisant le vœu que vous soyez toutes et tous exaucés dans vos aspirations professionnelles et vos souhaits personnels.

Je fais surtout le vœu que vous nous renouveliez la confiance et le soutien que vous nous avez tous accordé en 2025 et que nous puissions, ensemble, sortir par le haut des épreuves nationales ou internationales que nous traversons.
